

AQTr

L'expertise en transport

GALA

GRANDS PRIX D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT

APPEL DE CANDIDATURES

PROLONGÉ JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE

14^E
ÉDITION

JEUDI 10 NOVEMBRE 2022,
SALLE WINDSOR, MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

- 04** SÉLECTION DES LAURÉATS
- 05** CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
- 06** CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS
- 08** DESCRIPTIF DU PROJET
- 09** DÉVOILEMENT DES LAURÉATS
- 11** PRIX COMMUNICATION CITOYENNE
- 12** PRIX DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- 13** PRIX INFRASTRUCTURES
- 14** PRIX JEUNE PROFESSIONNEL
- 15** PRIX AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORT ACTIF
- 16** PRIX INNOVATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
- 17** PRIX SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS
- 18** PRIX TRANSPORT COLLECTIF
- 19** PRIX LOGISTIQUE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES
- 20** LAURÉATS 2020



RÉCOMPENSER L'EXCELLENCE AU QUÉBEC

Depuis une vingtaine d'années, l'Association québécoise des transports (AQTr) remet plusieurs prix qui récompensent

et soulignent l'excellence des projets en transport. En organisant le Gala des Grands Prix d'excellence en transport,

et en reconduisant l'événement d'année en année, l'AQTr désire appuyer des initiatives remarquables et encourager l'industrie à s'en inspirer.

Offrez à votre organisation la chance de se distinguer.

SÉLECTION DES LAURÉATS

Le processus d'évaluation des candidatures comporte **deux étapes** menant à la sélection des lauréats.

Le comité technique d'évaluation et le jury d'honneur sont mis à contribution.

COMITÉS TECHNIQUES

Le comité technique est nommé par l'AQTr. Les experts, issus des Tables d'expertise de l'AQTr ou autres représentants de la communauté des transports, ont pour mandat d'évaluer les dossiers de candidatures selon les critères d'évaluation établis pour chacune des catégories de prix. Ces membres sélectionnent ainsi les nommés.

JURY D'HONNEUR

Le jury d'honneur est constitué de membres du conseil d'administration et de personnalités du domaine des transports. Son rôle est d'évaluer les candidatures des nommés selon les critères d'évaluation afin de déterminer les lauréats.

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

PRÉREQUIS

- 1 | L'organisme candidat doit être **membre de l'AQTr**.
- 2 | Le cas échéant, communiquez avec membership@aqtr.com pour procéder à votre adhésion.

CONDITIONS DU PROJET

- 1 | Réalisé au Québec au cours des **trois (3) dernières années**
- 2 | **N'a jamais remporté un Grand Prix d'excellence de l'AQTr**, mais
 - peut déjà avoir été soumis dans le passé
 - s'il présente des éléments nouveaux
- 3 | **Respecte l'objectif et les critères** de la catégorie dans laquelle il s'insère
- 4 | Est **conforme aux règlements et lois en vigueur**.

CONDITIONS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 | Transmis au plus tard à la **date limite prévue**
- 2 | Déposé par l'intermédiaire du **formulaire de candidature**
- 3 | Comporte **tous les éléments demandés**
- 4 | Inclut **tous les partenaires** impliqués dans le projet et leur accord pour soumettre le projet
- 5 | Le cas échéant, doit inclure l'accord **par écrit** du **donneur d'ouvrage**.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : PRIX JEUNE PROFESSIONNEL

Dans le cas du Prix « Jeune professionnel », le candidat doit avoir **35 ans et moins** le 1er janvier 2022, et **5 ans et moins d'expérience professionnelle** dans son domaine.

IMPORTANT

Un projet ne peut être soumis que dans une seule catégorie de prix.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

CRITÈRES GÉNÉRAUX

Les critères d'évaluation généraux suivants s'appliquent à toutes les catégories de prix [40 %] :

| | |
|------------|----------------------------------------------------------------------------|
| 20% | Analyse des besoins et cohérence entre les besoins et la solution proposée |
| 10% | Qualité de la communication |
| 10% | Reproductibilité du projet |

CRITÈRES SPÉCIFIQUES

Des critères spécifiques [60 %] sont mentionnés dans chacune des descriptions des catégories de prix.

Exception : Prix «Jeune professionnel»

| | |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 100% | Des critères spécifiques s'appliquent à la catégorie « Jeune professionnel » |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------|

ACCENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'AQTr se veut la référence en transport innovant et durable au Québec.

C'est pourquoi le critère « Développement durable » se retrouve dans les critères spécifiques de chacune des catégories de prix, selon un pourcentage adapté à la catégorie.

Pour définir « développement durable », l'AQTr se réfère à la définition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : « [le développement durable] répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. [II] s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement. »

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

TROIS DIMENSIONS À CONSIDÉRER :

L'environnement : Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie.

La société : Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.

L'économie : Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé par l'intermédiaire du **formulaire de dépôt de candidature**. Vous devez y inclure :

- **Le descriptif du projet**
- **Le formulaire de dépôt de candidature**
- **Les visuels en support**
- **Toute annexe pertinente**
- **Les noms des partenaires**
- **Formulaire d'autorisation du donneur d'ouvrage, le cas échéant**

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

DESCRIPTIF DU PROJET

- 200 mots maximum

DOCUMENTS DE CANDIDATURE

- Format Word
- Inclus : titre du projet, nom de l'organisation et justification des critères spécifiques et généraux
- 3000 mots maximum

SUPPORTS VISUELS

Vous devez ajouter des supports visuels à votre candidature :

Minimum 5, maximum 10 visuels :

- Images mettant en valeur votre projet
- Haute résolution : pour écran et impression
- JPEG ou PNG seulement
- 10 Mo maximum au total.

ANNEXES

- Les annexes sont optionnelles
- Maximum de 10 annexes
- 10 Mo maximum
- Aucun guide, manuel ou article accepté

PRIX JEUNE PROFESSIONNEL

Pour la catégorie de « Jeune professionnel », le dossier de candidature doit également comprendre :

- Un curriculum vitae
- Un témoignage écrit d'un mentor ou d'un supérieur
- Un **formulaire d'autorisation de l'employeur.**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER

Au plus tard le

19 SEPTEMBRE 2022

Les candidatures reçues après cette date ne seront pas retenues.

À remplir

Formulaire de dépôt de candidature
(obligatoire pour toutes les catégories)

Formulaire d'autorisation du donneur d'ouvrage
(cas échéant)

Formulaire d'autorisation de l'employeur
(pour la catégorie de prix « Jeune professionnel » seulement)

Renseignements

Josselin Tréhel

Coordonnateur aux Tables d'expertise
jtrehel@aqtr.com

DÉVOILEMENT DES LAURÉATS

Le dévoilement des lauréats se fera lors du 14^e Gala des Grands Prix d'excellence en transport le 10 novembre 2022 à Montréal. En plus des neuf catégories présentées dans ce document, les prix suivants seront remis au cours de la soirée :

Le **Prix Coup de cœur de l'AQTr**, choisi par le jury d'honneur et le conseil d'administration, récompensera un projet d'envergure, innovateur et original, se distinguant fortement par son apport structurant en matière de transport pour la société québécoise dans toutes catégories confondues.

Le **Prix du Public** sera, quant à lui, remis à un projet qui remporte les faveurs du public, votant par le biais d'un sondage pour le projet de son choix parmi tous les finalistes.

RECONNAISSANCE

Les projets des nommés ou des lauréats seront rendus publics de diverses façons :

- Mention sur le site Web de l'AQTr
- Mention dans les documents promotionnels du Gala
- Annonce dans les différents communiqués et invitations à la presse pour le Gala
- Mention dans un article relatant le Gala dans la revue Routes et transports de l'AQTr
- Mention sur les médias sociaux.

AUTORISATION DE DIFFUSION

En déposant votre candidature, vous autorisez l'AQTr et ses partenaires à utiliser votre nom ainsi que les éléments de votre dossier de candidature pour faire la promotion du Gala.

Les lauréats et nommés pourront utiliser les photos et l'image du Gala pour faire leur propre promotion.

CATÉGORIES



14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX

COMMUNICATION CITOYENNE

2022

Ce prix vise à souligner un projet de communication pour le grand public, cohérent, original et reproductible, et qui se distingue par la force de son impact sur la cible et par l'efficacité de ses outils de diffusion, dans une vision de développement durable.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Campagne de promotion, de publicité, de sensibilisation, d'information ou d'éducation portant sur :
 - la sécurité dans les transports (comportement des usagers, respect de la vitesse, prévention de l'alcool au volant, etc.)
 - la sensibilisation à l'environnement (diffusion des connaissances favorables à une meilleure conscience des impacts environnementaux des activités de transport, utilisation de modes de transport ou comportement respectueux de l'environnement, etc.)
 - la planification ou la mise en œuvre de projets, services ou infrastructures de transport (programme de covoiturage, nouvelle ligne de transport collectif, construction d'une infrastructure de transport, réduction des impacts des travaux routiers, etc.)
 - une nouvelle approche communicationnelle pour atteindre le public cible d'un projet de transport
 - la mise en place d'une initiative locale
 - Etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

Force de communication (le message) et démonstration de l'impact positif du projet sur le public cible
700 mots

25%

Utilisation et efficacité des outils de diffusion pour atteindre la clientèle cible
700 mots

20%

Contribution au développement durable, considération des trois dimensions (environnement, société et économie)
500 à 750 mots

15%

DEVENEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2022

Ce prix a pour but de souligner un projet en transport et développement durable (ou portant sur la transition énergétique) cohérent, original et reproductible, au sein duquel la réduction des impacts du transport sur l'environnement peut être démontrée par des outils de mesure efficaces.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Tout projet (réalisation technique, programme, stratégie) permettant d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau, du sol et/ou de toute autre composante de l'environnement physique
- Gestion écoresponsable de projets routiers (utilisation de produits écologiques, aménagement respectueux de l'environnement, etc.)
- Innovation dans le domaine des carburants et véhicules alternatifs
- Amélioration de l'efficacité énergétique : utilisation de dispositifs ou de méthodes d'économie de carburant, utilisation de la technologie électrique dans une flotte ou un parc de véhicules
- Réduction, réutilisation ou recyclage des matériaux et réaffectation d'infrastructures de transport abandonnées
- Etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

Augmentation des impacts positifs sur l'environnement et contribution concrète à l'atteinte des cibles gouvernementales / 700 mots

30%

Prise en compte de l'aspect innovation dans l'élaboration du projet et ses retombées positives pour l'environnement / 700 mots

10%

Collaboration avec les parties prenantes / 500 mots

5%

Contribution au développement durable, considération des trois dimensions (environnement, société et économie) 500 à 750 mots

15%

DEVEZ PARTENAIRE DE CE PRIX!

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX INFRASTRUCTURES 2022

Par l'entremise de ce prix, l'AQTr tient à souligner un projet d'infrastructures de transport cohérent, original et reproductible, qui se distingue par la réalisation technique et l'intégration de l'innovation, ainsi que par la cohérence entre la planification et la mise en œuvre, et dont les impacts ont été pris en compte.

Le Prix Infrastructures est une initiative de la Table d'expertise sur les infrastructures de transport de l'AQTr.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Projet d'infrastructures de transport routier, maritime, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire, ouvrages d'art et transport collectif
- Projet de construction, de mise en œuvre, de réfection ou de réhabilitation
- Projet de réaménagement d'une infrastructure existante
- Projet permettant d'optimiser la durabilité, la sécurité, la fonctionnalité d'un ouvrage ou d'une infrastructure de transport
- Innovation technologique dans la structure, la conception et/ou les matériaux d'une infrastructure
- Progrès ou avancement dans la gestion économique, la planification ou le mode de réalisation d'un projet d'infrastructure de transport
- Défi technique, économique ou dans le délai d'exécution
- Etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

Cohérence entre la planification et la mise en œuvre du projet
500 mots

20%

Prise en compte de l'innovation et points forts dans la réalisation technique du projet en tenant compte de ses impacts
700 mots

25%

Contribution au développement durable, considération des trois dimensions (environnement, société et économie)
500 à 750 mots

15%

DEVENEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX JEUNE PROFESSIONNEL 2022

Ce prix permet de souligner l'apport significatif d'un jeune professionnel de la relève en transport, qui s'est démarqué dans le cadre d'un projet par la qualité de ses interventions, sa contribution à l'élaboration de solutions novatrices dans un esprit de développement durable, son expertise, sa polyvalence et son leadership.

Le Prix Jeune professionnel est une initiative du conseil d'administration de l'AQTr.

EXEMPLES DE PROJETS

Les projets dans lesquels le jeune professionnel s'est démarqué appartiennent aux domaines d'expertise suivants :

- Infrastructures de transport routier, maritime, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire et ouvrages d'art
- Transport collectif
- Transport de marchandises
- Systèmes de transport intelligents
- Signalisation routière
- Sécurité routière
- Viabilité hivernale
- Mobilité durable
- Gestion de grands projets
- Etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats seront évalués selon les critères suivants [100 %] :

Défis relevés par le candidat dans le cadre du projet

Niveau d'intervention dans le projet

Contribution à l'élaboration de solutions novatrices et durables

Leadership

Expertise et polyvalence

100%

DEVENEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORT ACTIF

2022

Ce prix vise à souligner un projet original et reproductible axé sur l'aménagement du territoire et le transport actif, au sein duquel la réduction des impacts du transport sur l'environnement peut être démontrée par des outils de mesure efficaces.

Le Prix Aménagement du territoire et transport actif est une initiative de la Table d'expertise sur la mobilité durable de l'AQT_r.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Plans stratégiques, de transport ou de mobilité
- Projet local ou communautaire visant la mobilité active
- Aménagements favorisant l'amélioration ou l'optimisation des déplacements
- Optimisation des déplacements par l'intermodalité et par le renforcement de la complémentarité des modes
- Nouvelles solutions de mobilité : taxis collectifs, transport actif, covoiturage, programme employeur, autopartage, véhicules ou vélos en libre-service
- ou toute initiative visant l'augmentation du taux d'occupation dans les véhicules
- Etc.

Bon à savoir

Les projets visant uniquement le transport collectif doivent être soumis dans la catégorie Prix Transport collectif.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

Évaluation des changements de comportement en faveur d'une mobilité plus active et plus saine pour l'environnement / 700 mots

30%

Intégration du volet innovation dans le projet d'aménagement du territoire / 500 mots

10%

Collaboration avec les parties prenantes / 500 mots

5%

Contribution au développement durable, considération des trois dimensions (environnement, société, économie) / 500 à 750 mots

15%

DEVENEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !



14E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX

INNOVATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

2022

Ce prix permet de souligner un projet misant sur l'innovation sous toutes ses formes, ou faisant appel aux nouvelles technologies; un projet cohérent, original et reproductible, qui optimise les réseaux de transport en améliorant le service aux usagers et/ou la gestion et l'exploitation, et dont le déploiement est éprouvé.

Le Prix Innovation et nouvelles technologies est une initiative de la Table d'expertise Mobilité intelligente – STI de l'AQTr.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Service d'information à l'intention des voyageurs
- Gestion du trafic
- Gestion de l'entretien et de la construction
- Exploitation de véhicules commerciaux
- Gestion des urgences
- Gestion des données archivées
- Sécurité des véhicules
- Utilisation de l'intelligence artificielle
- Etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

Intégration et utilisation de technologies innovantes de partage ou de traitement des données
700 mots

20%

Impacts du projet dans l'innovation et l'amélioration des services de mobilité
700 mots

25%

Contribution au développement durable, considération des trois dimensions (environnement, société et économie)
500 à 750 mots

15%

DEVEZ PARTENAIRE DE CE PRIX!

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

2022

Avec ce prix, l'AQTr tient à souligner un projet d'aménagement, ou d'intervention en sécurité routière ou en signalisation routière, cohérent, original et reproductible, qui a obtenu le consensus des différents intervenants impliqués dans le projet et qui améliore le bilan routier ou la sécurité, ainsi que la qualité de vie des résidents. Le Prix Sécurité routière est une initiative de la Table d'expertise Sécurité routière de l'AQTr.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Aménagements physiques (d'une rue, d'un carrefour, d'une zone scolaire ou d'une voie cyclable, etc.)
- Interventions en matière de signalisation et de circulation
- Opérations ciblées de surveillance policière
- Mise en place de politiques, de plans d'action ou d'outils de planification (diagnostic d'ensemble de la sécurité routière, système de gestion de données en sécurité routière, etc.)
- Adoption de mesures d'urbanisme intégrées dans un règlement ou un schéma d'aménagement (normes ou critères concernant les accès, etc.)
- Etc.

Bon à savoir

Les projets visant des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière doivent être soumis dans la catégorie Prix Communication citoyenne

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Amélioration de la qualité de vie ou de la sécurité des usagers de la route <i>700 mots</i> | 25% |
| Consultation, collaboration et implication des différentes parties prenantes dans l'élaboration du projet (résidents, partenaires, etc.) <i>700 mots</i> | 20% |
| Contribution au développement durable , considération des trois dimensions (environnement, société et économie) <i>500 à 750 mots</i> | 15% |

DEVEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX TRANSPORT COLLECTIF 2022

Ce prix a été mis en place afin de souligner un projet de transport collectif cohérent, original et reproductible, qui améliore le service aux usagers, la gestion et l'exploitation du réseau, et qui permet une hausse de l'achalandage, dans une vision de développement durable.

Le Prix Transport collectif est une initiative de la Table d'expertise sur le transport collectif de l'AQTr.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Tout projet ayant un impact positif sur l'offre ou la demande en transport collectif
- Projet incluant un nouveau mode de transport collectif
- Optimisation d'une flotte ou d'un réseau
- Implantation de nouveaux services
- Mise en service d'une ligne de service ou d'une voie réservée
- Plans stratégiques d'une société de transport, plans de transport axés sur le transport collectif
- Utilisation du transport collectif comme source de développement économique
- Etc.

Bon à savoir

Les projets visant le réaménagement des infrastructures en transport collectif doivent être soumis dans la catégorie Prix Infrastructures

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

Amélioration du service aux usagers
700 mots

25%

Intégration de l'innovation et amélioration de la gestion du réseau
700 mots

20%

Contribution au développement durable, considération des trois dimensions (environnement, société et économie)
500 à 750 mots

15%

DEVENEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !

14^E GALA DES GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT

PRIX

LOGISTIQUE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

2022

Ce prix a pour but de souligner un projet original et reproductible mettant en lumière les pratiques intermodales (transport ferroviaire, maritime, aérien, camion, etc.) qui se distingue par la réalisation technique, l'intégration de l'innovation, ainsi que par la cohérence entre la planification et la mise en œuvre, et dont les impacts ont été pris en compte.

EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

- Projet de construction, d'inspection, de réparation ou de réhabilitation et de réaménagement d'une voie ferrée
- Projet permettant d'optimiser la durabilité, la sécurité, la fiabilité-performance d'un ouvrage ou d'une voie ferrée
- Innovation technologique dans la structure, la conception et les matériaux permettant un bon fonctionnement du transport ferroviaire
- Progrès ou avancement dans la gestion économique, la planification ou le mode de réalisation d'un projet d'infrastructure ferroviaire
- Défi technique, économique ou dans le délai d'exécution
- Etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Élaboration et mise en œuvre de solutions innovantes pour accroître l'efficacité des réseaux ou des modes servant au transport de marchandises 700 mots | 25% |
| Intermodalité et collaboration visant l'amélioration de la chaîne logistique et d'approvisionnement 700 mots | 20% |
| Contribution au développement durable , considération des trois dimensions (environnement, société et économie) 750 mots | 15% |

DEVENEZ PARTENAIRE DE CE PRIX !

LAURÉATS 2020

Consultez la page de l'événement

Prix Coup de cœur du jury d'honneur

décerné à la Société de l'assurance
automobile du Québec
pour le projet
*Activité de sensibilisation auprès
des jeunes / PLAYMOBIL*

Prix Ambassadeur

décerné à la Régie autonome
des transports parisiens (RATP)
pour le projet
AMY

Prix Communication grand public

décerné à la Ville de Gatineau
pour le projet
*Prudence : campagne de
sensibilisation à la vitesse*

Prix Viabilité hivernale

décerné à la société Les ponts Jacques Cartier
et Champlain Incorporée et Arup Canada
pour le projet
*Pont Jacques-Cartier : études et applications
pilotes pour l'entretien hivernal de la piste cyclable
et du trottoir*

Prix Mobilité intelligente-STI

décerné à CargoM - Grappe Métropolitaine
de Logistique et Transport de Montréal
pour le projet
CARGO2AI

Prix Sécurité routière : Aménagements et interventions sécuritaires

décerné à Contrôle routier Québec - Société
de l'assurance automobile du Québec
pour le projet
Opération Blizzard

Prix Ferroviaire

décernée à exo
pour le projet
*Remplacement du pont Quinchien : un chantier
ferroviaire aux nombreux défis*

Prix Environnement

décerné à la Ville de Montréal
pour le projet
*MIL Montréal, de friche industrielle à quartier
universitaire modèle*

Prix Mobilité durable

décerné à la Ville de Montréal
pour le projet
Escouade mobilité

Prix Transport collectif

décerné à la Société de transport de Laval
pour le projet
Estimateur d'achalandage STL

Prix Infrastructures

décerné au ministère des Transports
du Québec pour le
Projet Turcot

The logo for AQTr, featuring the letters 'AQTr' in a bold, gold-colored sans-serif font. The 'Q' and 'T' are connected, and the 'r' has a distinctive shape.

AQTr

L'expertise en transport



Association québécoise des transports

6666, rue Saint-Urbain | Bureau 450 | Montréal (Québec) H2S 3H1 | T | 514 523-6444 | aqtr.com